

N/REF : 9/04/2025 16H59 C:009815 I:15192

DELANOE FRANCOISE

V/Email reçu le Mercredi 09/04/2025 a 16H59

**5 SQ DES TERRE NEUVE
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 5 NEUVE
5 SQUARE DE TERRE NEUVE
35200 RENNES

Rennes, le 14 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 NEUVE - MME DELANOÉ : 06 17 41 31 13
2EME ETAGE

MOTIF : REMPLACEMENT MITIGEUR DOUCHE

Donneur d'ordre : Mme F DELANOÉ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 09/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE MITIGEUR
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE 313€14 CMB N°8819622
AT LCOMPTER Email envoyé le 10/04/25 a 08H19 Mme F DELANOÉ

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT		
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 09/04	1	69,24			103,86
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	40,66			40,66
1,00	Mitigeur(s) Monotrou Bain/Douche	1	140,16			140,16
TOTAL H.T.						284,68
T.V.A. a 10,00%						28,46
TOTAL T.T.C.En EURO						<u>313,14</u>

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.